

Décembre
2 0 0 6

Observatoire des dispositifs d'insertion des travailleurs **handicapés** en Ile-de-France

Cahier départemental de l'Essonne



Table des matières

Données de contexte.....	3
1 La population handicapée	3
1.1 Les bénéficiaires de la loi	3
1.1.1 Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep	3
1.1.2 Les titulaires d'une pension d'invalidité	4
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi	5
1.2.1 La demande d'emploi	5
1.2.2 Les entrées au chômage	7
1.2.3 Les sorties du chômage	8
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis	9
1.4 Les personnes handicapées en entreprise adaptée	10
1.5 Les personnes handicapées en établissement et service d'aide au travail	11
2 Les entreprises et les offres d'emploi	12
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2005.....	12
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi.....	13
2.3 Offres d'emploi ANPE.....	14
3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés	15
3.1 Les parcours d'insertion.....	15
3.1.1 Entrées en formation dans les différents programmes	15
3.1.2 Les mesures emploi du plan de cohésion sociale.....	15
3.1.3 Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi	15
3.2 Le maintien dans l'emploi par le Sameth.....	16
4 Ratios départementaux	17
5 Glossaire	18

Données de contexte

1 187 800 habitants, 10% de la population francilienne (estimation 2005, Insee)

421 683 emplois salariés et non salariés, 8% de l'Ile-de-France (estimation 2006, Insee)

53 118 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2006, 8% de la région (DRTEFP)

3 467 demandeurs d'emploi bénéficiaires toutes catégories au 31 décembre 2006, 11% de la région (DRTEFP)

33 985 demandeurs d'emploi tous publics catégorie 1 au 31 décembre 2006, 8% de la région (DRTEFP)

2 120 demandeurs d'emploi bénéficiaires catégorie 1 au 31 décembre 2006, 11% de la région (DRTEFP)


6,1% de taux de chômage fin 2006, 1,9 points de moins que la région (Insee – Données provisoires)

1 La population handicapée

1.1 Les bénéficiaires de la loi

1.1.1 Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep

En 2002, 15 824 reconnaissances « travailleur handicapé » en cours de validité sur le département (principalement Evry et Corbeil-Essonnes), soit 11% de l'ensemble des reconnaissances en cours de validité de la région.

 **Répartition des demandes et décisions de reconnaissances « travailleur handicapé » en 2005**


	Demandes reconnaissances	Décisions reconnaissances	Refus	Sursis à statuer Sans suite	Total des décisions
Essonne (91)	6 045	5 861	285	554	6 700
% Ile-de-France	12%	14%	8%	9%	13%

Source Observatoire : Drees

- Guide de lecture : Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2005

La part des premières demandes dans les décisions 2005 représente 39% pour une moyenne régionale de 51%.

9% des décisions concernent des reconnaissances catégorie A, 55% des catégories B et 36% des catégories C (répartition régionale 15%, 66% et 19%).

 **Répartition des demandes et décisions d'orientations professionnelles en 2005**

	Demandes d'orientation	Décisions d'orientation	Refus Sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions
Essonne (91)	6 021	5 096	1 111	380	6 587
% Ile-de-France	16%	17%	15%	20%	17%


Source Observatoire : Drees

- Guide de lecture : Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2005

La part des premières demandes dans les décisions 2005 représente 41% pour une moyenne régionale de 49%.

19% des décisions concernent des orientations vers la formation, 66% vers le milieu ordinaire et 15% vers le milieu protégé (répartition régionale 13%, 66% et 21%).

1.1.2 Les titulaires d'une pension d'invalidité



Répartition des pensions d'invalidité en 2006			
	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Essonne (91)	8 625	2 471	166
% Ile-de-France	11%	11%	12% (hors 77)

Source Observatoire : Cramif

+1% de pensions gérées en Essonne entre 2005 et 2006, +0% concernant la catégorie 1.

Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1 :

- 9% sont âgés de 26 à 39 ans, 29% de 40 à 49 ans et 62% de 50 ans et plus,
- 66% de femmes.

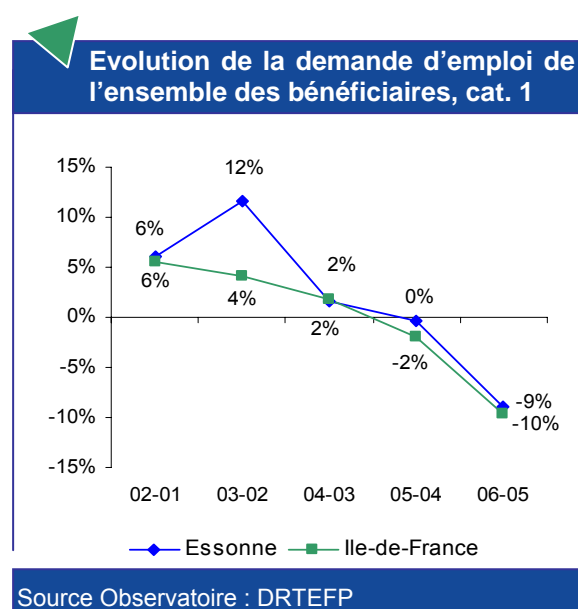
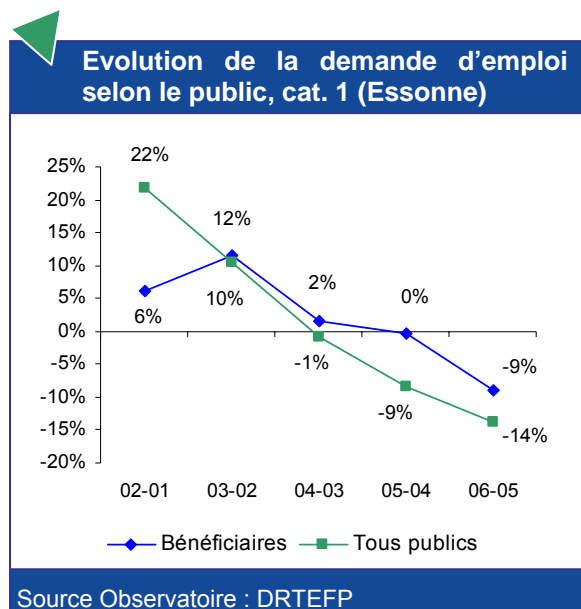
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

1.2.1 La demande d'emploi

Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2006 et évolutions par rapport à 2005							
	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 06-05	Effectif	Evolution 06-05	Effectif	Evolution 06-05	
Catégorie 1	2 066	-8,7%	2 120	-8,9%	33 985	-13,8%	6,2%
Catégorie 2	537	-21,1%	538	-21,8%	3 667	-17,8%	14,7%
Catégorie 3	146	-32,1%	149	-31,3%	2 901	-17,5%	5,1%
Catégorie 4	234	-12,0%	235	-12,3%	2 336	-3,8%	10,1%
Catégorie 5	142	19,3%	143	18,2%	1 983	48,9%	7,2%
Catégorie 6	212	14,6%	222	13,8%	6 275	-6,4%	3,5%
Catégorie 7	37	27,6%	39	34,5%	631	-14,8%	6,2%
Catégorie 8	19	-44,1%	21	-41,7%	1 340	-34,8%	1,6%
Total	3 393	-10,5%	3 467	-10,7%	53 118	-12,5%	6,5%
Total Ile-de-France	31 155	-7,5%	32 106	-8,0%	687 683	-10,0%	4,7%

Source Observatoire : DRTEFP

- Guide de lecture : Les bénéficiaires hors veuves, orphelins et mutilés recouvrent les bénéficiaires Cotorep catégories A, B ou C, les personnes en instance Cotorep, les pensionnés et les rentiers





Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi catégories 1 et 2 en 2006 ¹

Sexe	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Homme	63%	64%	36%	38%
Femme	37%	36%	64%	62%

Age	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Moins de 26 ans	5%	5%	2%	2%
De 26 à 49 ans	66%	65%	55%	57%
50 ans et plus	29%	30%	42%	41%

Priorité	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Orphelins, veuves, mutilés de guerre	3%	3%	0%	1%
TH catégorie A	14%	17%	8%	12%
TH catégorie B	54%	55%	45%	51%
TH catégorie C	17%	9%	26%	11%
Instance de Cotorep	9%	11%	9%	10%
Pensionnés	2%	4%	12%	14%
Rentiers	2%	2%	1%	1%

Formation	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Niveaux I et II	4%	6%	3%	6%
Niveau III	5%	6%	5%	6%
Niveau IV	14%	14%	15%	13%
Niveau V	40%	37%	35%	30%
Niveau V bis	11%	10%	12%	12%
Niveau VI	27%	27%	30%	34%

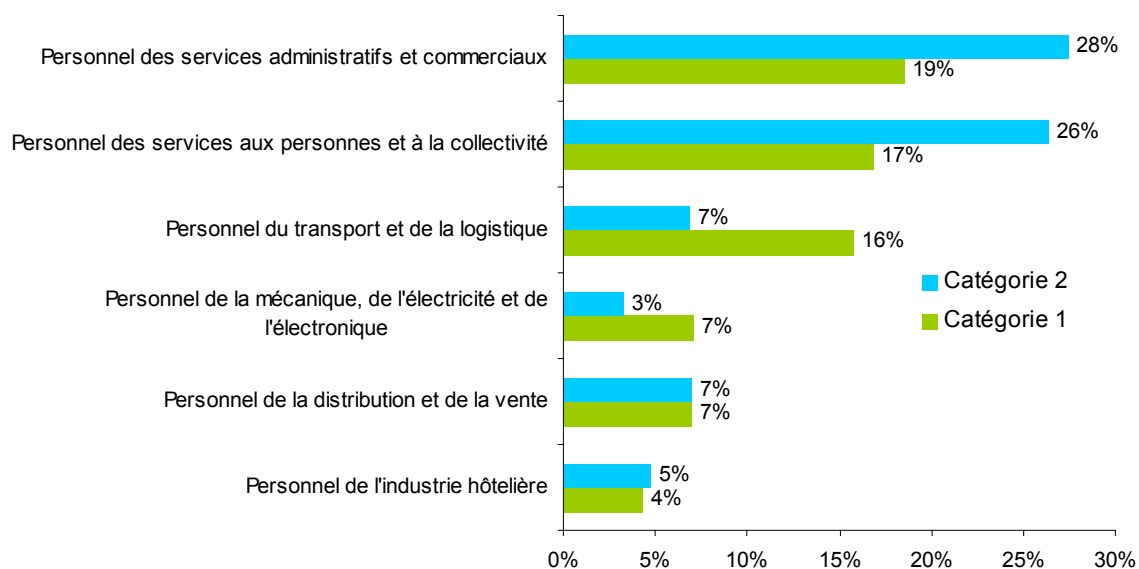
Qualification	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	8%	8%	7%	8%
Ouvriers qualifiés	13%	12%	10%	8%
Employés non qualifiés	27%	27%	31%	32%
Employés qualifiés	44%	43%	46%	46%
Agents de maîtrise et cadres	9%	11%	6%	7%

Ancienneté d'inscription	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Essonne	Ile-de-France	Essonne	Ile-de-France
Moins de 6 mois	41%	36%	30%	29%
6 mois à 12 mois	22%	19%	18%	17%
1 an à moins de 2 ans	21%	21%	24%	23%
2 ans à moins de 3 ans	9%	10%	12%	12%
3 ans et plus	8%	13%	17%	20%

Source Observatoire : DRTEFP

¹ L'analyse des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi s'effectue sur la première et la deuxième catégorie, les effectifs des autres catégories étant insuffisants. Certaines caractéristiques sont non renseignées pour une partie du public, c'est pourquoi la somme ne fait pas systématiquement 100%.

Principaux métiers recherchés par les bénéficiaires demandeurs d'emploi selon la catégorie



Source Observatoire : DRTEFP

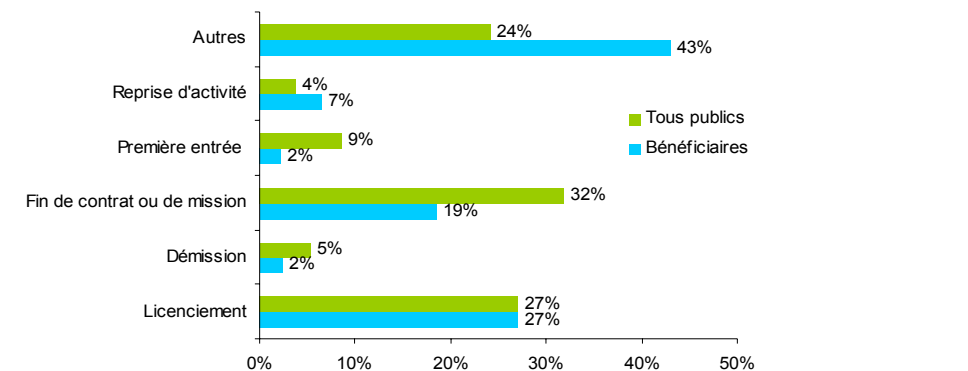
1.2.2 Les entrées au chômage

Entrées au chômage au 31 décembre 2006 et évolutions par rapport à 2005 catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 06-05	Effectif	Evolution 06-05	Effectif	Evolution 06-05	
Essonne (91)	2 813	-1%	2 902	-1%	78 335	-4%	4%
% Ile-de-France	12%	-1%	12%	-1%	9%	-4%	3%

Source Observatoire : DRTEFP

Répartition des entrées par motifs selon le type de public catégorie 1



Source Observatoire : DRTEFP

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi entrés au chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif de **licenciement** représente 27% des entrées au chômage de bénéficiaires de la loi :

- 36% des bénéficiaires de 50 ans et plus,
- 35% des bénéficiaires techniciens, agents de maîtrise et cadres sont entrés pour ce motif.

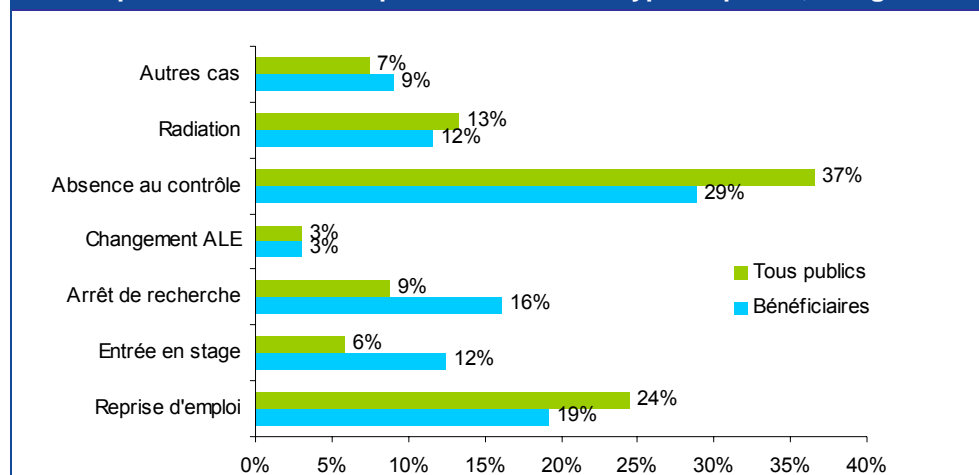
1.2.3 Les sorties du chômage²

Sorties du chômage au 31 décembre 2006 et évolutions par rapport à 2005, catégorie 1

	Prioritaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 06-05	Effectif	Evolution 06-05	Effectif	Evolution 06-05	
Essonne (91)	3 235	3%	3 329	3%	82 490	0%	4%
% Ile-de-France	12%	2%	12%	2%	9%	-1%	3%

Source Observatoire : DRTEFP

Répartition des sorties par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source Observatoire : DRTEFP

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi sortis du chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif **absence au contrôle** représente 29% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 43% des bénéficiaires de moins de 26 ans,
- 33% des bénéficiaires employés non qualifiés sont sortis pour ce motif.

Le motif **reprise d'emploi** représente 19% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 25% des bénéficiaires techniciens, agents de maîtrise et cadres,
- 30% des bénéficiaires de niveau III sont sortis pour ce motif.

Le motif **arrêt de recherche** représente 16% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 35% des bénéficiaires de plus de 50 ans,
- 22% des bénéficiaires ouvriers qualifiés,
- 23% des bénéficiaires de niveau VI sont sortis pour ce motif.

² Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis³

Pour mémoire en 2003, 3 388 bénéficiaires de la loi de 1987 sont en emploi dans les 1 632 établissements assujettis à l'obligation d'emploi, selon les DOETH, soit 9% de l'ensemble des bénéficiaires salariés de la région.

Principales caractéristiques des bénéficiaires en emploi en 2004 :

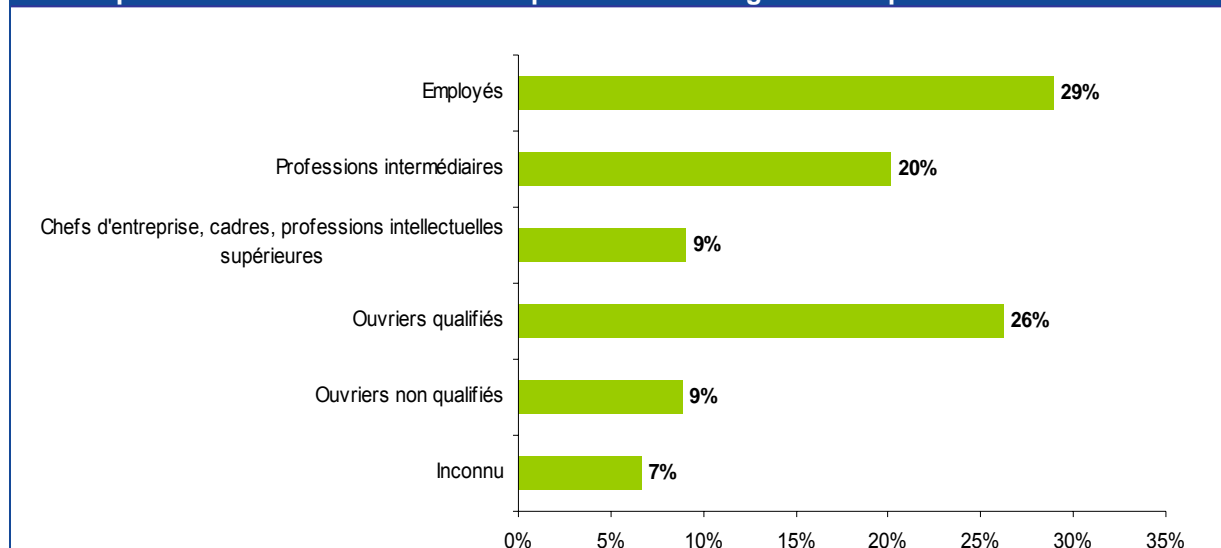
- 64% d'hommes
- 55% de 26-49 ans
- 43% de 50 ans et plus

Répartition des bénéficiaires en emploi selon le type de priorité en 2003

	Essonne		Ile-de-France		Poids des bénéficiaires
TH catégorie A	305	9%	3 801	10%	8%
TH catégorie B	1 036	31%	12 875	33%	8%
TH catégorie C	255	8%	3461	9%	7%
Invalides mutilés et assimilés	696	21%	7 184	18%	10%
Rentiers	1 096	32%	11 525	30%	10%
Total	3 388	100%	38 846	100%	9%

Source Observatoire : DOETH - Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

Répartition des bénéficiaires en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle en 2004



Source Observatoire : DOETH - Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

Pour mémoire, 251 bénéficiaires ont été embauchés au cours des deux années 2002-2003 (356 nouveaux embauchés sur la période 2001-2002).

³ Les données n'étant pas stabilisées en 2004, les volumes de 2004 ne sont pas présentés. Seules les proportions de l'échantillon 2004 sont présentées, les volumes étant relatifs à l'année 2003.



Récapitulatif des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis

	Demandeurs d'emploi en 2004	Salariés dans les établissements assujettis en 2004
Homme	56%	64%
Femme	44%	36%
Moins de 26 ans	5%	2%
De 26 à 49 ans	66%	55%
50 ans et plus	29%	43%
Orphelins, veuves, mutilés de guerre	2%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	18%	8%
Travailleurs handicapés catégorie B	52%	33%
Travailleurs handicapés catégorie C	15%	10%
Instance de Cotorep	7%	
Pensionnés	4%	16%
Rentiers	2%	31%
Ouvriers spécialisés, manœuvres	9%	9%
Ouvriers qualifiés	12%	26%
Employés	69%	29%
Agents de maîtrise, cadres	10%	29%
Inconnu	0%	7%

Source Observatoire : DRTEFP

- Guide de lecture : Les demandeurs d'emploi regroupent toutes les catégories

1.4 Les personnes handicapées en entreprise adaptée



Répartition des effectifs des entreprises adaptées en 2006

	Nombre de structures	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants âgés de 16 à 65 ans
Essonne (91)	2	149,2	0,19
Ile-de-France	43	1578,6	0,20

Source Observatoire : DRTEFP

1.5 Les personnes handicapées en établissement et service d'aide au travail

Répartition des ESAT et des places installées en 2006

	Nombre de structures	Places installées	Taux d'équipement
Essonne (91)	19	1 528	1,9
Ile-de-France	176	14 257	1,8

Sources Observatoire : Drassif, ORS

2 Les entreprises et les offres d'emploi

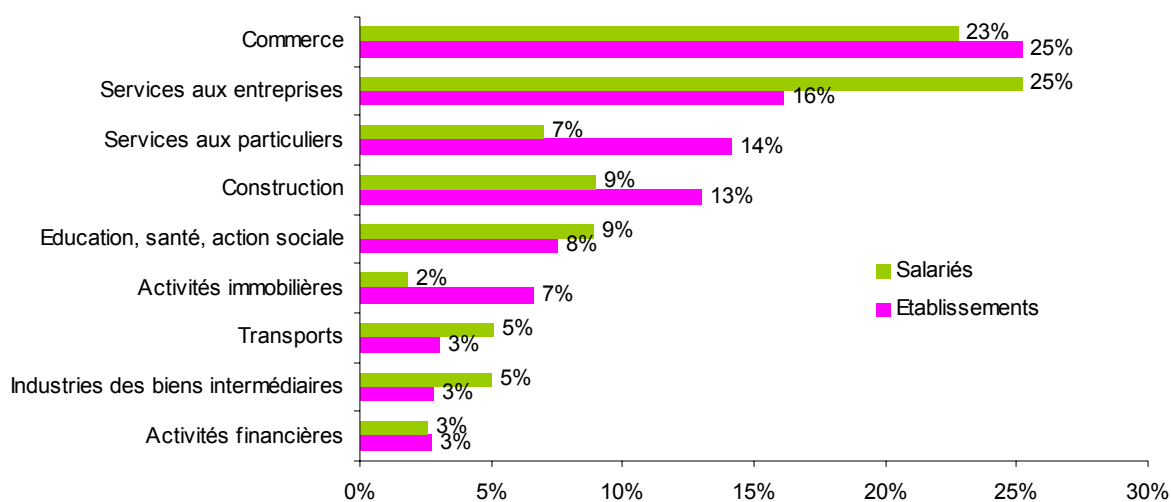
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2005

Effectif salarié et volume d'établissements en 2005

	Effectif salarié		Etablissements	
	2005	Evolution 05-04	2005	Evolution 05-04
Essonne (91)	288 502	0,7%	22 817	0,3%
Ile-de-France	3 946 625	0,9%	338 915	-0,3%

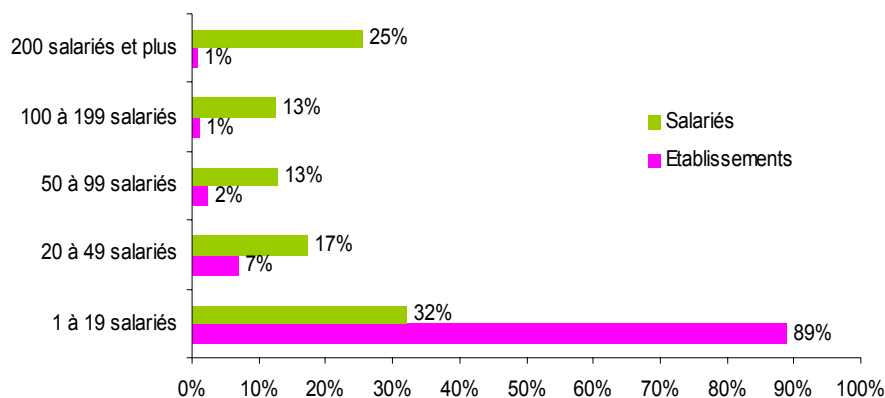
Source Observatoire : Unedic

Répartition des établissements et effectif salarié dans les secteurs les plus présents en 2005



Source Observatoire : Unedic

Répartition des établissements et effectif salarié par taille en 2005



Source Observatoire : Unedic

2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi⁴

Pour mémoire en 2003, **1 632 établissements sont assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires.**

La répartition par secteur d'activité diffère de celle de l'ensemble des établissements. En 2004, les secteurs les plus présents sont :

- Le commerce, la réparation automobile et d'articles domestiques (27%)
- L'industrie manufacturière (20%)
- L'immobilier, la location et les services aux entreprises (18%)
- La santé et l'action sociale (10%)

Concernant la taille de ces établissements, que ce soit l'effectif total ou l'assiette d'assujettissement, la répartition en 2004 est la suivante :

- 55% ont entre 20 et 49 salariés
- 22% entre 50 et 99 salariés
- 13% entre 100 et 199 salariés
- 10% ont 200 salariés et plus

Parmi les 1 632 établissements assujettis à l'obligation d'emploi en 2003, 898 emploient des bénéficiaires, soit 55% de l'ensemble des établissements assujettis (48% pour la région Ile-de-France).

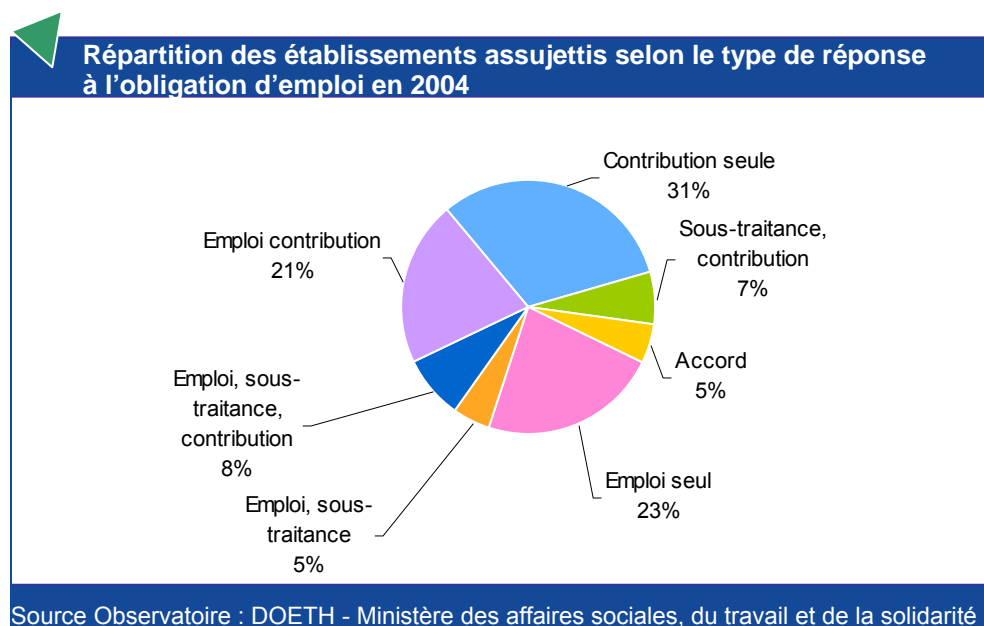
Secteurs d'activité des établissements employant des bénéficiaires en 2004 :

- 70% des établissements de l'industrie manufacturière emploient des bénéficiaires contre 61% en moyenne
- 66% des établissements de la santé et de l'action sociale contre 61% en moyenne

Secteurs d'activité des établissements n'employant pas de bénéficiaires en 2004 :

- Commerce, réparation automobile et d'articles domestiques (47% n'emploient pas de bénéficiaires contre 39% en moyenne)

En 2004, le taux d'emploi des établissements assujettis est de 3,4% (2,9% pour l'Ile-de-France) contre 3,3% en 2003.



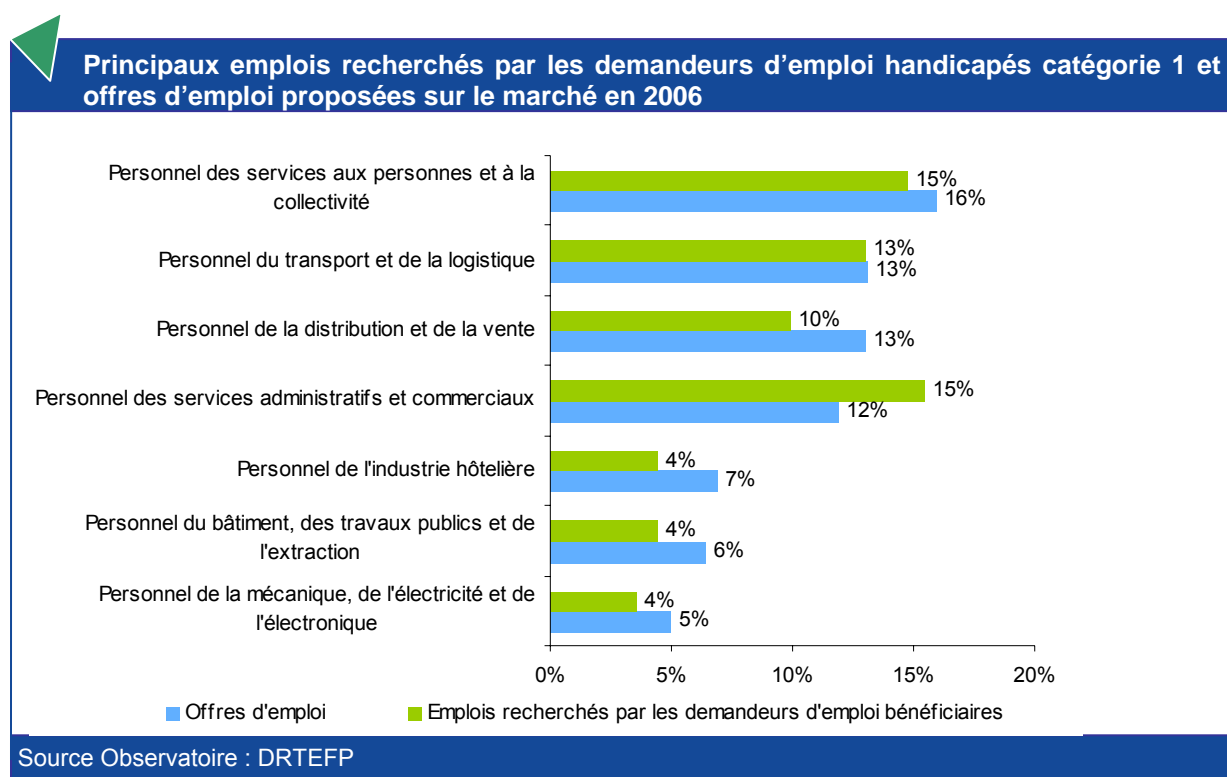
⁴ Les données n'étant pas stabilisées en 2004, les volumes de 2004 ne sont pas présentés. Seules les proportions de l'échantillon 2004 sont présentées, les volumes étant relatifs à l'année 2003.

2.3 Offres d'emploi ANPE

Offres d'emploi en 2006		
	Cumul 2006	Evolution 06-05
Essonne (91)	50 025	0,6%
Ile-de-France	779 286	-0,3%

Source Observatoire : DRTEFP

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, on obtient un ratio de 0,9 offre d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 1,1.




Pour mémoire, au 31 décembre 2006, l'Essonne comptabilise 33 985 demandeurs d'emploi tous publics catégorie 1, dont 2 120 bénéficiaires de la loi.

3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

3.1 Les parcours d'insertion


3.1.1 Entrées en formation dans les différents programmes ⁵



Entrées des bénéficiaires résidant en Essonne en 2006					
	Afpa	Etat	Région	CRP	Total
Essonne (91)	76	11	24	628	739
% Ile-de-France	10%	5%	7%	25%	19%

Sources Observatoire : Cnasea, Afpa


3.1.2 Les mesures emploi du plan de cohésion sociale



Réalisation des entrées en CIE et CAE en 2006			
	Bénéficiaires	Tous publics	%
CIE	133	1 623	8%
CAE	110	949	12%
Total	243	2 572	9%
Ile-de-France	2 415	34 700	7%

Source Observatoire : Agefiph

3.1.3 Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi



Indicateurs Cap Emploi en 2006			
	Placements	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Essonne (91)	412	25%	58%
% Ile-de-France	8%	27%	52%

Source Observatoire : Agefiph

-6% de placements par rapport à 2005

⁵ Etat, Région, Afpa (sources Cnasea et Afpa).

Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par les structures Cap Emploi en 2005 :

- 55% d'hommes
- 9% de 16-25 ans, 34% de 26-39 ans, 35% de 40-49 ans et 22% de 50 ans et plus
- 31% de niveaux V bis et VI, 42% de niveau V, 19% de niveau IV et 8% de niveaux I, II et III
- 53% ont un handicap moteur, 22% une maladie invalidante
- 36% sont en inactivité depuis deux ans et plus, 4% n'ont jamais travaillé

Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par les structures Cap Emploi :

- 53% d'hommes
- Une même répartition des âges
- Moins de niveaux V bis et VI (19%)
- Davantage de personnes ayant un handicap moteur (59%)
- Une durée d'inactivité moins longue (26% de 2 ans et plus)

37% des personnes placées ont été prises en charge pendant moins de 6 mois et 17% entre 6 et 12 mois.

Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 55% de 20 salariés et plus
- 19% dans le secteur du commerce, réparation automobile, 15% dans l'immobilier, location et services aux entreprises et 12% dans l'industrie manufacturière.

3.2 Le maintien dans l'emploi par le Sameth

Indicateurs du Sameth en 2006							
	Signalements enregistrés au cours de l'année		Total des cas de maintien traités	Cas de maintien résolus (hors abandon)	Maintien dans l'emploi	Taux de maintien	Rappel taux de maintien 2005
Essonne (91)	109	dont Facilitation : 50	264	163	123	75%	58%
		dont Ingénierie : 57					
% Ile-de-France	13%	dont Facilitation : 17%	14%	18%	19%	71%	64%
		dont Ingénierie : 15%					

Source Observatoire : Adhoc

50% de maintiens au même poste parmi l'ensemble des maintiens pour une moyenne régionale de 64%.

4 Ratios départementaux



Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

Exemple : l'Île-de-France compte, en 2003, 33 468 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 792 737 demandeurs tous publics. Le rapport entre les deux donne un ratio **de 1 demandeur bénéficiaire pour 24 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **1 demandeur bénéficiaire pour 34 demandeurs tous publics**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que soit les volumes concernés sont restés stables, soit ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.



Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2006

	Ratio de l'Essonne	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE	1/16	1/35	1/16	1/22
Contrats aidés (CIE et CAE) /DE	1/19	1/21	1/16	1/19
Offres ANPE/DE	0,9	0,5	1,9	1,1

Sources Observatoire : DRTEFP, ANPE



Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi bénéficiaires (DETH) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2006

	Ratio de l'Essonne	Minimum	Maximum	Région
Contrats aidés (CIE et CAE) /DETH	1/13	1/15	1/8	1/12

Sources Observatoire : DRTEFP, ANPE

5 Glossaire

Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ALE	Agence locale pour l'emploi
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
CIE	Contrat initiative emploi
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
Cotorep	Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel
Cram	Caisse régionale d'assurance maladie (dite Cramif en Ile-de-France)
CRP	Centre de rééducation professionnelle
DE	Demandeur d'emploi
DETH	Demandeur d'emploi travailleur handicapé
Cap emploi	Structure spécialisée de placement, de droit privé, co-traitant de l'ANPE pour le public handicapé
Catégorie 1	personne sans emploi, immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 2	personne sans emploi, immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 3	personne sans emploi, immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
Catégorie 4	personne sans emploi, non immédiatement disponible, à la recherche d'un emploi
Catégorie 5	personne pourvue d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
Catégorie 6	personne non immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 7	personne non immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 8	personne non immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
DOETH	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
Drass	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite Drassif en Ile-de-France)
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
ESAT	Etablissement et service d'aide au travail
Niveau de formation	I et II Bac +3 ou 4 III Bac +2 IV Bac BTN BT BP V BEP CAP V bis BIS CEP SES VI Premier cycle ou deuxième cycle
ORS	Observatoire régional de la santé
SAE	Stage d'accès à l'entreprise
Sameth	Service d'appui pour le maintien dans l'emploi des personnes handicapées
TH	Travailleur handicapé